

Service spécial de l'Ambassade de Suisse à La Havane
pour les vols Varadero-Miami

Situation au 15 janvier 1967

1. Vols

Deux vols quotidiens, du lundi au vendredi (sauf exceptions), du 1er décembre 1965 à ce jour. Nombre de vols réalisés au 15 janvier 1967: 566.

2. Données statistiques relatives au volume de travail

a) Lettres et télégrammes reçus depuis l'inauguration du Service: 114.560, soit une moyenne de 396 par jour ouvrable.

b) Lettres et circulaires expédiées depuis le 1er juillet 1966	26.435
antérieurement (évaluation)	<u>30.000</u>
Total	56.435

La différence entre le nombre de correspondances entrées et celles qui sont sorties provient du fait que de nombreuses lettres n'exigent pas de réponse.

c) Visites: moyenne actuellement réduite à 10 par jour.

d) Téléphones reçus: actuellement environ 200 par jour.

e) Télégrammes-lettres à Miami du 1.1.66-15.1.67: 2015

f) Télégrammes-lettres de Miami du 1.2.66-15.1.67: 589

g) Feuilles de nucleo établies: environ 32.500, soit 125 par jour ouvrable.

h) Nombre de personnes dont la sortie du pays a été autorisée: 97.990.

i) Nombre de personnes dont l'entrée aux Etats-Unis a été autorisée: 91.016 (consolidées + listes américaines).

j) Nombre de personnes ayant présenté des certificats médicaux: 450 dont 103 considérées comme cas humanitaires médicaux.

k) Recommandations spéciales: 82 cas.

l) Nombre de personnes sorties par Varadero (sans compter l'action de Camarioca): 49.654.

./.

- m) Nombre de listes transmises:
- 1) cubaines 20
 - 2) américaines 82
 - 3) de consolidation: 463
- n) Nombre de personnes consolidées, attendant leur départ: 41.303.
- o) Demandes en suspens:
- 1) évaluation à Cuba: environ 50 à 60.000 nucleos.
 - 2) " aux Etats-Unis: environ 1 million de personnes.

3) Faiblesses organiques

Elles sont de trois espèces:

- a) techniques
- b) psychologiques
- c) administratives ou de délimitation des tâches.

Leur source remonte à la nature même de l'Accord?

a) Manquements techniques

Les multiples erreurs involontaires dont les responsables sont en premier chef les intéressés eux-mêmes, puis les organes chargés d'établir les listes ou les machines IBM déficientes qui sont à leur disposition, obligent le Service spécial à consacrer un temps démesuré à la correction d'adresses, de noms, de dates de naissance, fournir des attestations à l'intention des autorités cubaines sur des faits qui se trouvent mentionnés dans les contrôles et à demander l'inclusion dans les listes de personnes qui ont présenté des demandes, mais ont été omises sans motif spécial. Cet effort extraordinaire est un véritable travail humanitaire car il permet d'éviter de nombreuses situations tragiques.

Le passage de la catégorie "A" (pas encore liquidée) à la catégorie "B", le manque de renseignements donnés aux intéressés sur leur situation exacte, le facteur temps d'attente dans des conditions économiques souvent très dures, entraînent un volume de correspondance dont la lecture seulement exige plusieurs employés. Cela a obligé le service à

utiliser non moins de 23 types de circulaires en dehors de la correspondance normale. L'octroi d'informations précises à chaque intéressé reste cependant matériellement impossible.

b) Manquements psychologiques

Ceux-ci ont pour origine des facteurs politiques et techniques. Il est en effet impossible de faire le jour sur des points tels que le nombre de demandes reçues à Cuba ou aux Etats-Unis, les possibilités réduites de transport, le temps d'attente approximatif. Même si quelques informations transpirent, elles restent vagues et ne sont pas officielles. Chacun essaie dès lors de plaider son cas, s'il le faut en déformant la vérité, afin d'essayer d'obtenir une priorité quelconque. C'est ainsi que l'on essaie de faire passer pour "A" des cas de catégorie "B" ou à leur donner un aspect d'urgence pour des raisons humanitaires.

Pour faire face à cette situation, on ne peut guère compter sur le personnel cubain, mis sous pression par des parents ou amis. Quant au personnel suisse, il est numériquement insuffisant pour répondre à toutes les requêtes.

c) Manquements d'ordre administratif

La tâche fixée par l'Accord paraît simple et claire. Si l'on se bornait à transmettre des listes et à ne s'occuper que des cas humanitaires de la catégorie "A", on pourrait diminuer le personnel de plus de la moitié au-lieu d'être complètement débordés comme c'est le cas encore en ce moment.

Dans la pratique, nous avons toutefois accepté de compléter notre tâche par certains services, à savoir:

- 1) attirer l'attention des autorités cubaines sur les personnes de cas "A" qui ne sont pas encore parties;
- 2) nous procurer et transmettre les renseignements nécessaires pour pouvoir effectuer des corrections d'état civil ou d'adresses;

- 3) faire des propositions d'inclusion chaque fois que nous sommes convaincus que des membres d'une même famille se trouvent séparés par suite d'erreurs ou omissions involontaires.

Le travail considérable que nous donnent les tâches mentionnées sous chiffres 2 et 3 ne nous est imposé que par notre bonne volonté à servir une cause humanitaire. Elles représentent un actif moral qui nous permet de défendre de temps à autre un intérêt suisse qui se trouve indirectement en jeu.

Quant aux "cas humanitaires" proprement dits, ils sont surtout d'ordre médical; or, dans la pratique, ils doivent être tous soumis au Ministère de la Santé Publique, ce qui enlève une certaine indépendance à notre jugement. Renoncer à s'en occuper serait faillir à un de nos devoirs, peut-être le plus important. Il n'est toutefois pas aisé de définir un "cas humanitaire", médical ou non, quand il faut tenir compte de l'âge, des liens de famille et des conditions économiques dans lesquelles vivent les personnes qui ont annoncé leur désir de quitter le pays. Il est surtout malaisé de trouver un dénominateur commun qui nous permette d'appliquer le même critère que les autorités cubaines qui, au demeurant, ne nous permettent guère de dialoguer avec elles en dehors du cadre rigide des réunions du "Comité mixte".

3. Personnel

a) Manque de continuité.

Pour faire face aux multiples problèmes administratifs que laissent supposer les données statistiques qui précèdent, nous avons eu recours aux services de 9 fonctionnaires du Département politique fédéral dont les fonctions ont eu une durée moyenne de 106 jours, de 6 employés auxiliaires suisses dont la durée de séjour moyenne a été de 238 jours

et de 16 employés cubains dont la durée de l'emploi a été en moyenne de 202 jours. Si l'on tient compte que ce service avait, au 15 janvier 1967, 405 jours d'existence, on se rendra facilement compte de l'instabilité que présente ce mouvement de personnel. Cela est particulièrement évident en ce qui concerne la direction du Service qui, pendant ce même laps de temps, est passé entre quatre mains.

Le plan d'organisation du Service et le cahier des charges des employés ont été transmis à la Division des Affaires administratives en date du 27 janvier. Il démontre le résultat auquel on est arrivé après avoir éliminé petit à petit les fonctionnaires de carrière à l'exception du Chef de Service.

b) Considérations finales et propositions

Considérant la tâche qui nous est confiée, ainsi que les difficultés inhérentes à celle-ci, techniques et autres;

Considérant l'évolution des problèmes pour la solution desquels le Service spécial est appelé à collaborer;

Considérant que les dispositions prises jusqu'ici étaient de caractère très provisoire, alors qu'on peut envisager aujourd'hui une action de plus longue durée, le Chef de Service soussigné estime:

1. Que la dotation en personnel cubain peut être maintenue fluctuante selon les besoins du moment;
2. Que les postes-clefs (Supervision du dépouillement du courrier, Supervision de la mise à jour des contrôles, contacts avec le public et recommandations), comme le poste de Varadero, doivent être exclusivement occupés par des ressortissants suisses;
3. Qu'une période d'entraînement d'environ deux mois est nécessaire pour les employés auxiliaires suisses, compte tenu qu'à leur arrivée ils soient déjà en possession d'une

formation générale d'employé de bureau et possèdent de solides notions d'espagnol et d'anglais.

4. Qu'en vue d'assurer une certaine continuité on devrait pouvoir compter sur la présence de ces auxiliaires pendant au moins un an.

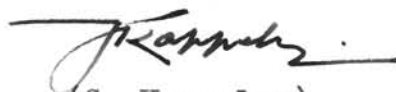
Vu ce qui précède, il propose, en vue de l'amélioration du Service, l'engagement du personnel suisse suivant en complément de la dotation actuelle:

- a) un employé marié, dont l'épouse ne travaille pas, pour occuper le poste de Varadero;
- b) une secrétaire du Chef pour travaux en langues française et allemande, avec des notions d'anglais et d'espagnol.

Ces deux engagements lui donneraient plus de liberté pour exercer un meilleur contrôle, tant à Varadero qu'à La Havane, et maintenir des contacts plus étroits avec les autorités cubaines et américaines.

La Havane, le 1er février 1967

Le Délégué:



(G. Kappeler)

Premier Secrétaire d'Ambassade